

Laurencin, s'étendaient ainsi sur onze communes et trois sections de communes des départements actuels du Rhône et de la Loire, où l'on compte aujourd'hui une population de plus de 8,000 habitants.

Mais, comme nous l'avons dit déjà, l'édit de 1495, qui anoblissait les échevins lyonnais, n'ayant été enregistré qu'en 1544, leur noblesse fut loin d'être reconnue sans contestation jusqu'à cette époque. Même après l'enregistrement, ni la faveur royale, ni le mérite des services rendus ne purent faire oublier la source de leur noblesse, et jusqu'à la Révolution, les représentants de la noblesse d'épée manifestèrent toujours un mépris, assez déplacé, pour ceux qui ne devaient leur qualité nobiliaire qu'aux fonctions qu'ils avaient remplies.

Mais quelle que soit la puérité des préjugés, il faut que le temps habitue les générations aux usages nouveaux. Claude Laurencin l'éprouva bien. Et voici comment un ancien historien, Saint-Julien de Baleure, raconte les difficultés qu'il éprouva avec ses nobles vassaux : « Un des « Laurencin de Lyon acquist la baronnie de Riverie « (laquelle est encore à ceux de sa maison), on ne saurait « savoir les traverses que lui donnèrent les gentilshommes « vassaux d'icelle baronnie. Ils refusoient de s'agenouiller « devant un homme de moindre qualité qu'eux, de des- « ceindre l'épée, et en mettant leurs deux mains jointes en « les siennes, captiver tout leur pouvoir sous son obéis- « sance, et lui promettre tout humble service envers tous « et contre tous, hormis le prince souverain » (13).

Claude Laurencin mourut vers 1532. Mais son fils,

---

(13) Saint-Julien de Baleure. *Hist. des Bourgognons*, p. 143.